



«Tâches» du groupe d'accompagnement d'une évaluation externe

Le groupe d'accompagnement a une fonction de conseil et de soutien.

- Il donne un retour sur le projet de mandat d'évaluation (cahier des charges de l'évaluation).
- Il apporte une expertise (spécialisée).
- Il participe à des présentations et des discussions de résultats intermédiaires et finaux.
- Il vérifie la justesse du contenu du projet de rapport final (participe à la mété-évaluation).
- Il joue un rôle lors de l'utilisation des résultats, y collabore.

Préparation

[Gestion de l'évaluation à l'OFSP,
phases 1-4](#)

Mandat d'évaluation

[Gestion de l'évaluation à l'OFSP,
phase 5](#)

Suivi

[Gestion de l'évaluation à l'OFSP,
phase 6](#)